



## Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

# Les politiques publiques les cibles de veille

Comme vous pourrez le constater à sa lecture, l'article de fond de votre bulletin *Prospective* revêt une forme différente de celle des autres numéros. Il s'agit, en fait, d'une édition spéciale dans laquelle vous trouverez, outre les sections habituelles, les résultats d'une analyse de la production du Réseau de veille pour la période s'étendant du début de mai 2002 à la fin de mai 2003. Cet exercice a été fait pour chacune des six cibles du Réseau. Il est utile de les rappeler brièvement :

- l'État et la mondialisation;
- la cohésion sociale;
- la dynamique continentale;
- la dynamique des territoires;
- la gestion des risques;
- la gouverne.

Les travaux ont été réalisés par six équipes formées essentiellement des veilleuses-coordonnatrices et veilleurs-coordonnateurs des ministères et organismes membres. Chaque équipe a d'abord rempli, pour l'une des cibles, une grille d'analyse commune. Par la suite, les grilles ont servi à produire les six textes qui composent le présent bulletin. Afin d'harmoniser la présentation,

il a été convenu d'axer les textes sur les trois éléments suivants : les tendances lourdes et les tendances émergentes, les occasions à saisir et les menaces, ainsi que les autres constats. Chaque texte se termine par quelques statistiques portant sur son domaine propre. Certaines équipes ont choisi d'ajouter une courte conclusion faisant état de certaines pistes méritant d'être explorées davantage.

Vous noterez que cet exercice a permis de faire des recoupements et de déceler certains phénomènes qui, par ailleurs, auraient pu passer inaperçus à la seule lecture quotidienne des documents déposés sur le site du Réseau. Par ailleurs, on constate que de nombreux documents traitent de sujets directement liés aux préoccupations du gouvernement actuel, notamment en ce qui concerne la remise en question de certaines interventions de l'État et les partenariats public-privé.

Ugo-Mercier Gouin  
Éditeur-coordonnateur  
Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

### L'ÉTAT ET LA MONDIALISATION

*L'analyse des documents de veille liés à la cible « L'État et la mondialisation » a été produite par MM. Patrice Bachand, du ministère des Relations internationales, et Ugo-Mercier Gouin, du ministère du Conseil exécutif, ainsi que par M<sup>me</sup> Diane Hastie, du ministère du Développement économique et régional.*

La présente cible présente les effets, avérés ou attendus, de la mondialisation sur le rôle et les fonctions de l'État. L'angle général d'observation est celui de la souveraineté ou de l'interdépendance de l'État en matière de développement et de gestion des politiques publiques.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Deux tendances lourdes ressortent de l'analyse des documents. La première concerne l'instauration de règles d'éthique internationales portant sur :

- la corruption, règles que le Canada a adoptées en 1998 par sa loi sur la corruption d'agents publics étrangers. Cette dernière loi fait suite à la ratification de la Convention de l'OCDE sur les attitudes à modifier et les pratiques commerciales plus saines à faire adopter;

(suite à la page 2)

# Les politiques public les cibles de veille

(suite de la page 1)

- le « label social », outil qui permet aux entreprises et aux consommateurs désireux de s'attaquer aux conditions de travail inhumaines de faire connaître les produits qui respectent les huit conventions dites fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT);
- la citoyenneté et la démocratie, afin de permettre une plus grande participation de la société civile aux débats politiques et sociaux;
- le respect des droits de la personne, que menacent les systèmes de sécurité mis sur pied pour combattre le terrorisme.

La deuxième tendance lourde regarde le développement des unions politiques et commerciales continentales. Il ressort que l'Union européenne (UE) a une longueur d'avance sur ce qui s'observe ailleurs dans le monde. En effet, on assiste à l'élargissement de l'UE au profit de nouveaux pays et aux premières étapes de la création d'une « Europe de la défense », avec l'opération « Concordia » en Macédoine. À plusieurs égards, l'UE tend également à inspirer les pays africains dans la mise sur pied de l'Union africaine (UA), et certainement aussi les pays visés par l'implantation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) dont le Québec est désireux d'être un acteur dynamique. (Cet aspect sera davantage abordé dans l'analyse de la cible sur la dynamique continentale.)

Une tendance émergente ressort également ici, à savoir l'attitude critique de plusieurs États à l'égard des États-Unis, notamment sur la question épineuse de la guerre en Irak. Au-delà de la fracture observée avec la France, on note la Déclaration du 23 février 2003 de 52 pays africains. Malgré leur situation économique difficile, ceux-ci y exprimaient leur opposition à la guerre et leur soutien à la poursuite des inspections dans le cadre de la résolution 1441 du Conseil de sécurité de l'ONU. Force est de constater que cette prise de position allait dans le même sens que celles adoptées par le Canada et le Québec.

Une deuxième tendance émerge. Il s'agit de la préoccupation grandissante de diverses autorités à l'égard de la gestion de l'eau. On signale ainsi la contribution de l'OCDE au troisième forum mondial de l'eau qui s'est tenu au Japon en mars 2003. Ce thème est particulièrement d'actualité au Québec, compte tenu du dépôt de la Politique nationale de l'eau en novembre 2002.

## Les occasions à saisir et les menaces

Deux occasions à saisir par le Québec retiennent l'attention. D'abord, la libéralisation du commerce international qui représente une chance pour le Québec, lequel devra cependant s'assurer que les positions défendues par le Canada aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont conformes à ses intérêts. À cet égard, les enjeux liés aux questions agricoles sont de première importance. Le bras de fer Europe-États-Unis soulève sur cette question maintes préoccupations.

La deuxième occasion favorable touche au développement durable. Les États qui sauront faire preuve d'imagination et d'initiative pourront tirer avantage de la dynamique créée par la ratification du Protocole de Kyoto, notamment grâce au déve-

loppement de nouvelles technologies et à l'utilisation de manière efficace des principes du marché en ce qui regarde les échanges de permis d'émission de matières polluantes.

Par ailleurs, deux situations menaçantes peuvent être retenues. La libéralisation des marchés est considérée par plusieurs comme une menace à la diversité culturelle. Bien qu'on assiste à une mobilisation de certains pays en faveur de la vision québécoise de la diversité culturelle, le Québec doit demeurer très actif dans la promotion d'un instrument international contraignant, distinct des règles du commerce, visant à garantir la capacité des États à soutenir la culture et à élaborer leurs propres politiques culturelles. Le Québec est préoccupé par la conservation des acquis et des avantages de son rayonnement culturel sur le plan international.

L'autre menace avérée concerne les conséquences néfastes de l'écart croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement quant à l'accès et à l'usage des technologies de l'information. Les Nations Unies ont tenu un sommet, en novembre 2003, dont le thème principal portait précisément sur cette question. Un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'interrogeait également, en novembre 2002, sur les enjeux commerciaux liés à cette question.

## Les autres constats

Par ailleurs, un document de veille indique que la migration des cerveaux ne touche pas le Canada au niveau qui a été véhiculé jusqu'ici. Pour contrer la migration des cerveaux, plusieurs pays choisissent d'attirer des étudiantes et étudiants étrangers dans leurs universités, nombre d'entre eux demeurant dans le pays hôte à la fin de leurs études. On considère donc l'accueil de cette clientèle davantage comme un investissement que comme une dépense. Sur ce chapitre, le Québec, avec de forts contingents universitaires d'autres pays ou provinces, se compare assez bien avec les pays les plus performants.

## Conclusion

La cible portant sur l'État et la mondialisation concerne plusieurs aspects de notre vie collective. En effet, certains grands dossiers internationaux qui y sont abordés sont d'actualité au Québec. En conséquence, cette cible apparaît tout à fait pertinente.

## Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 28 clips et 16 fiches, pour un total de 44 documents.
- Les clips et fiches ci-dessus ont suscité six rétroactions.
- Cette production provient de sept ministères : MRI et Délégation générale du Québec à Londres (18), MDER (11), MCE (10), MTQ (2), MRCI (1), MENV (1) et MRQ (1).

## LA COHÉSION SOCIALE

*L'analyse des documents de veille liés à la cible « La cohésion sociale » a été produite par M<sup>mes</sup> Donatilla Cympaye, du ministère du Conseil exécutif; Suzanne Lamy, du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; Ginette Massé, du Secrétariat à la condition féminine; Patricia Robert, du Curateur public du Québec; et par M. André Sully, du ministère de la Culture et des Communications.*

La présente cible porte sur l'ensemble des processus sociaux qui contribuent au fait que les individus ont le sentiment d'appartenir à une même communauté. Les diverses tendances et mutations d'ordre démographique, social, culturel, économique et politique en constituent les enjeux.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Quatre tendances lourdes se dégagent des documents produits. La première regarde le vieillissement de la population en raison de l'augmentation de l'espérance de la vie et de la diminution de la natalité. En liaison avec cette tendance, on cite l'augmentation du nombre de personnes mises à la retraite et le risque de pénurie de la relève. Le développement démographique du Québec repose donc de plus en plus sur l'immigration, comme celui de plusieurs autres pays industrialisés.

Deux autres tendances lourdes sont liées aux transformations du marché du travail et du rôle de l'État. Elles s'observent à travers le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la présence accrue des femmes sur le marché du travail, l'importance de la mondialisation, la forte demande de formation, la transformation des relations avec les acteurs sociaux, ainsi que l'évolution du rôle de la société civile.

Les documents produits mettent également en lumière les inégalités persistantes sur le plan mondial tant entre les pays, les classes sociales, les hommes et les femmes qu'en matière d'accès à l'éducation.

Concernant les tendances émergentes, on décèle un courant de droite dans les valeurs sociétales par certaines mesures adoptées à l'égard de la délinquance et de la violence familiale, par l'intolérance vis-à-vis de la population immigrée et par le désengagement social de l'État. À l'inverse, on observe une transformation des modes de vie qui se traduisent par la prolifération des unions libres et par l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, y compris chez les aînés.

### Les occasions à saisir et les menaces

Deux occasions à saisir par le Québec retiennent l'attention. D'abord, il nous faut miser sur la connaissance comme fer de lance de la croissance économique durable, de la création d'emploi, de l'égalité entre les sexes et de l'intégration sur le marché du travail.

En second lieu, il nous faut des politiques fondées sur des cheminements de vie moins normalisés et linéaires. Les associations jeunesse et formation, adulte et travail, vieillissement et loisir pourraient ainsi être évitées. Pour modifier l'approche actuelle trop déterministe, le Québec devrait privilégier les besoins liés aux diverses étapes de la vie plutôt qu'à l'âge de la personne.

Toutefois, plusieurs tendances lourdes observées pourraient se traduire par des menaces, réelles ou potentielles. Ainsi, sur le plan du vieillissement de la population, on remarque une augmentation du taux de dépendance, de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi qu'une demande plus forte auprès des systèmes de santé et de retraite. Ces éléments auront donc des effets sur les plans économique et social. De plus, le vieillissement de la population pourrait entraîner une pénurie de main-d'œuvre – dans un contexte de relève probablement insuffisante pour répondre aux besoins – et générer des régimes de retraite déficitaires.

Quant à la transformation du marché du travail, le capitalisme financier décourage les initiatives locales et la prise en main par les individus de leur propre développement. Sur le plan de la transformation du rôle de l'État, on peut s'inquiéter d'un désengagement de celui-ci, notamment quant à la garde des enfants. La diminution du pouvoir de la sphère publique et l'augmentation du pouvoir de la sphère privée sont également des faits marquants.

En ce qui a trait aux inégalités, certains documents font ressortir le lien entre l'origine ethnique et la pauvreté, d'une part, et la pauvreté croissante des femmes et l'absence d'autonomie sociale et économique, d'autre part.

### Les autres constats

On observe que les défenseurs des droits des femmes jouent un rôle accru et que les responsables de l'élaboration des politiques publiques sont plus sensibles aux revendications d'égalité entre les sexes. On constate, par ailleurs, la nécessité pour l'État de se préoccuper davantage des domaines où le vieillissement a un effet sur les politiques publiques.

### Conclusion

Quelques pistes intéressantes mériteraient d'être davantage explorées. Ainsi, quels effets la diversité des modes de vie (familles recomposées, ménages à une seule personne, unions libres, etc.) risque-t-elle d'avoir sur la cohésion sociale au Québec? Quelles sont les politiques publiques qui intègrent les cheminements de vie et quels bénéfices cela entraînera-t-il tant pour la population que sur le plan de la gestion publique?

### Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 85 documents, dont 73 clips et 12 fiches.
- Les clips et fiches ci-dessus ont suscité 21 rétroactions.
- Cette production provient de treize ministères : MCE et Secrétariat à la jeunesse (34), MTQ (14), MSP (8), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (8), MDER (5), MAMSL (4), MENV (3), MRQ (3), MSSS (2), MAPAQ (1), MESSF (1), MCC (1) et MJQ (1).

## LA DYNAMIQUE CONTINENTALE

*L'analyse des documents de veille liés à la cible « La dynamique continentale » a été produite par M. Patrice Bachand, du ministère des Relations internationales; M<sup>me</sup> Diane Hastie, du ministère du Développement économique et régional; M. Félicien Hitayezu, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ainsi que par M<sup>me</sup> Christiane Morin et M. Farid Al Mahsani, du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.*

La présente cible s'intéresse aux interactions entre le Québec, les États-Unis, le Mexique et les pays de la partie sud du continent qui vont de plus en plus marquer nos orientations stratégiques. Cette question est abordée sous l'angle de la sécurité, du développement économique, du commerce, des migrations, de l'harmonisation des normes sociales, environnementales et de santé publique, de la culture, de la langue, de l'identité et de la démocratie.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Deux tendances lourdes ressortent plus particulièrement des documents produits. D'abord, une plus grande dépendance du Canada et du Québec à l'égard des États-Unis. Celle-ci transparaît dans la question de la sécurité, dont les mesures resserreront l'interdépendance des deux pays et obligeront à la coordination de leurs politiques économiques et à l'instauration d'une frontière intelligente. Tout cela nécessitera une « approche commune » dans les domaines de l'immigration, de l'adaptation normative, de la réglementation, de la défense et du transport. Une union douanière des deux pays est également évoquée. On constate cependant que le Canada bénéficie d'un certain rapport de forces dans le dossier de l'énergie. En outre, il peut compter sur de meilleures relations avec le Mexique.

La deuxième tendance lourde concerne la mise sur pied de mesures protectionnistes chez notre principal partenaire commercial. Par exemple, la surtaxe aux exportations de bois en provenance du Canada a particulièrement affecté le Québec et la Colombie-Britannique. Cependant, la surtaxe n'a pas eu les effets souhaités par Washington. D'autres mesures protectionnistes, comme les attaques systématiques contre la Commission canadienne du blé, la mesure visant à prévenir les douanes 24 heures avant le passage des marchandises aux frontières, ainsi que les droits sur l'acier étranger, montrent également la pression exercée par les États-Unis sur le Canada. Pour réduire cette pression, le Canada aura intérêt à trouver d'autres marchés potentiels.

Par ailleurs, deux tendances émergentes ont retenu l'attention des veilleurs. Première tendance, la remise en question de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en Amérique du Sud. Les présidents Lula du Brésil et Kirchner de l'Argentine donnent priorité, dans leurs échanges commerciaux, au marché commun du cône sud (*Mercosur*), ensuite à l'Amérique du Sud, et en dernier lieu à la ZLEA. Deuxième tendance qui a retenu l'attention, l'augmentation considérable des mesures de sécurité et de contrôle aux frontières des pays de l'Amérique du Nord, à la suite des événements du 11 septembre 2001.

### Les occasions à saisir et les menaces

On relève trois occasions à saisir dans les documents produits. D'abord, la volonté des entreprises de simplifier les procédures de contrôle aux douanes. Le Conseil canadien des chefs d'entreprises souhaite même l'abolition de la frontière avec les États-Unis et la création d'une union douanière. On constate que la tendance mondiale est aux regroupements économiques.

La deuxième occasion à saisir concerne le Fonds de développement des Amériques. Le Mexique compte beaucoup sur la création d'un fonds d'investissement nord-américain pour venir en aide à ses régions les moins développées. Cependant, deux contraintes y font obstacle. La première concerne les bailleurs de fonds. La deuxième est celle de l'existence d'autres instruments régionaux d'aide au développement proposés par l'Organisation des États américains (OEA).

La troisième occasion à saisir touche l'élargissement du libre-échange aux pays de l'Amérique du Sud. Le Canada a entamé des négociations avec les membres de la communauté des Caraïbes, les membres du CA4 (Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador), les pays de la communauté andine (Bolivie, Colombie, Pérou et Venezuela), ainsi que la République dominicaine. De plus, le Canada a signé des accords de libre-échange avec le Chili et le Costa Rica. Ces accords bilatéraux permettent au Canada d'envisager une percée sur le marché sud-américain, d'augmenter le nombre de ses alliés politiques et de réduire sa dépendance face aux États-Unis.

Deux situations menaçantes ont particulièrement retenu l'attention. D'abord, la menace terroriste. Le terrorisme international oblige à plus de collaboration entre les pays en matière de sécurité et d'échange d'information. À cet égard, les États-Unis et le Canada ont signé, en décembre 2001, une déclaration sur la frontière intelligente qui vise à renforcer la gestion du risque.

La deuxième menace découle des mesures de protection envisagées et de celles qui ont été mises sur pied, car toutes ces mesures peuvent avoir des conséquences sur la souveraineté du Canada, sur les droits et libertés de la personne et sur les échanges commerciaux par des retards aux frontières.

### Les autres constats

Sur le plan de la sécurité, on observe que les États-Unis ont mis sur pied un programme qui vise à utiliser les camionneurs pour la surveillance d'activités suspectes, de façon à détecter des actes terroristes en préparation. Cette pratique peut être vue comme une intrusion dans la vie privée des individus.

Sur les accords bilatéraux de libre-échange, l'Union européenne pourrait inspirer la ZLEA, surtout en ce qui concerne la représentativité des petits pays dans la nouvelle zone de libre-échange et l'intégration dans un espace qui va au-delà des seules considérations économiques.

### Conclusion

Les fiches et clips concernant la présente cible sont intimement liés à l'actualité mondiale et aux actes qui en découlent. À cet égard, cette cible est assurément pertinente. Toute la question du commerce extrafrontalier et des barrières protectionnistes pourrait être développée davantage par les veilleurs.

#### Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 22 clips et 13 fiches, pour un total de 35 documents.
- Les clips et fiches ci-dessus ont donné lieu à trois rétroactions.
- Cette production provient de neuf ministères : MDER (14), MTQ (8), MRI (4), MCE (3), MSP (2), MAPAQ (1), MENV (1), MRCI (1) et MRQ (1).

## LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La dynamique des territoires » a été effectuée par M. Pierre Blais et M<sup>me</sup> Diane Pinal, tous deux du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

La présente cible envisage la dynamique des territoires sous l'angle des grands phénomènes d'aménagement et de développement ainsi que des stratégies adoptées par les politiques publiques pour y faire face, de même que sous l'angle des phénomènes de recomposition des structures politico-administratives des territoires.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Sur le chapitre des phénomènes d'aménagement et de développement des agglomérations urbaines, les documents de veille déposés dans le Réseau au cours de la dernière année illustrent les tendances relatives au développement d'une structure urbaine polycentrique, comportant plusieurs pôles économiques à la périphérie du territoire, en plus du pôle central, d'une part, et de la délimitation de moins en moins définie du territoire urbain, compte tenu du phénomène d'étalement urbain, d'autre part. Très présentes à partir de la fin des années 1960, ces tendances se sont notamment manifestées par le déclin des centres-villes. Depuis le milieu des années 1990, on remarque un phénomène de revitalisation de ces derniers qui donne lieu à une diversification des fonctions urbaines en faveur notamment du pôle résidentiel et des activités de loisir.

Bref, noyau historique et principal élément représentatif des agglomérations urbaines, les centres-villes deviennent de plus en plus des milieux de vie « habités ». Quant à l'étalement urbain, on constate qu'il perdure, mais qu'il n'est plus le modèle unique de développement des années 1960. Ces tendances découlent des forces du marché immobilier. Il ressort par ailleurs que les politiques publiques des gouvernements viennent, à divers degrés, renforcer la revitalisation des quartiers plus centraux ou contrer l'étalement urbain.

En ce qui concerne la recomposition des territoires, certains documents révèlent la tendance au développement de réseaux de régions ou de grandes villes à l'intérieur des États, sans prise en considération de leurs frontières politiques. Mentionnons à cet égard les activités de l'Union des villes de la Baltique, les actions du Comité des régions de l'Union européenne, les initiatives de divers groupes possédant des affinités au sein des États américains ou, encore, les échanges entre régions situées de part et d'autre de la frontière Canada-États-Unis.

Par ailleurs, depuis les années 1970, à tour de rôle et chacun à leur façon, la plupart des États ont connu une réorganisation de leurs structures municipales, afin d'obtenir une meilleure unité d'action ainsi qu'une plus grande équité fiscale au sein de leurs agglomérations urbaines et de leurs territoires ruraux. C'est ainsi qu'au cours des dix dernières années, la plupart des provinces canadiennes ont regroupé certaines de leurs structures municipales ou renforcé leurs organismes supramunicipaux. Ailleurs, cette tendance se manifeste notamment par les initiatives de l'État français en faveur de l'intercommunalité, par le mouvement du *new regionalism*, qui s'exprime de multiples façons dans les grandes agglomérations américaines, ou par l'ambitieuse politique de regroupements municipaux du gouvernement japonais.

### Les occasions à saisir et les menaces

Certains défis ressortent des phénomènes et politiques qui affectent la dynamique des territoires. La dévitalisation des régions périphériques constitue un phénomène très préoccupant et qui ne devrait

pas être occulté par toutes les chances de développement qu'offrent les grandes agglomérations urbaines, dans un contexte de mondialisation des échanges. Cette dévitalisation s'exprime par un exode de la population, en particulier des jeunes, et par le déclin économique découlant surtout de problèmes d'approvisionnement des activités d'extraction, ainsi que de la difficulté de développer de nouvelles entreprises, compte tenu notamment des frais de transport. Malgré cela, certaines études de l'industrie font état de la formation de nouvelles filières économiques comprenant des pôles technologiques spécialisés. On observe un développement similaire dans le secteur touristique. C'est ainsi que, malgré la poursuite du dépeuplement des zones rurales, les pôles régionaux pourraient être en mesure d'attirer une masse critique d'activités économiques et de services susceptible de mieux soutenir le développement du territoire qu'ils desservent.

Compte tenu du vieillissement du parc immobilier des administrations publiques et du resserrement de la conjoncture économique, le financement du renouvellement et de l'entretien des infrastructures et équipements publics constitue un défi de taille. Dans une optique de développement durable, il importe de ne pas susciter d'iniquité intergénérationnelle par le report indu du fardeau des investissements nécessaires aux générations futures. Ce problème soulève celui de la capacité financière et fiscale des divers paliers de gouvernement d'absorber ces dépenses tout en maintenant des services publics de qualité. Ici comme ailleurs, aux États-Unis notamment, ce problème ne constitue qu'un des aspects du défi, plus vaste, de la recherche d'un meilleur équilibre de la fiscalité et du partage des diverses responsabilités publiques.

### Les autres constats

Parmi les pratiques dignes d'intérêt, mentionnons l'existence d'un courant favorisant la modernisation des lois et des pratiques relatives à la planification territoriale en Amérique du Nord. Ce mouvement s'inspire fortement des principes du développement durable (dont les concepts américains de *smart growth*, de *new urbanism* et de *sustainable communities*) qui intègrent les préoccupations économiques, sociales et environnementales. Cette tendance comporte également la définition de meilleurs moyens d'intégration de l'action des divers paliers institutionnels (par exemple, les mécanismes français de contractualisation ou les mécanismes d'application des orientations gouvernementales de certains États américains).

Sur le chapitre des politiques du développement territorial, mentionnons diverses initiatives visant à définir des zones d'incitatifs fiscaux et à revitaliser certains territoires en difficulté ou certaines zones dégradées des milieux urbains, tant en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis qu'ailleurs au Canada. Ces initiatives se caractérisent également par la participation des divers paliers de gouvernement et du milieu local à des ententes ou à des contrats territoriaux.

### Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 56 clips et 8 fiches, pour un total de 64 documents.
- Les clips et fiches ci-dessus ont suscité 29 rétroactions.
- Cette production provient de neuf ministères ou organismes : MAMSL (28), MTQ (18), MDER (4), MCE (3), Délégation générale du Québec à Londres (3), MENV (3), Forum des grandes villes (2), SCF (2) et MRQ (1).

## LA GESTION DES RISQUES

*L'analyse des documents de veille liés à la cible « La gestion des risques » a été produite par M<sup>mes</sup> Lise Blanchette et Nicole Poulin, du ministère du Revenu, ainsi que par M. Dominic Mercier, du ministère de l'Environnement.*

La présente cible porte sur les approches adoptées par certains pays en matière de prévention et de gestion des risques. Elle s'intéresse notamment aux risques sanitaires, aux risques liés aux systèmes technologiques, aux problèmes de sécurité et de sûreté, ainsi qu'aux catastrophes naturelles.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Les documents traitant des risques ont permis de relever quelques tendances lourdes, susceptibles d'affecter le Québec. La plus importante concerne la dégradation générale de l'environnement et ses conséquences sur l'économie, la santé humaine, les habitudes de vie, la sécurité des individus et des territoires. Elle ne fléchira pas facilement, car elle est la conséquence d'habitudes très difficiles à modifier à court terme.

Quelques technologies émergentes pourraient influencer sur certains secteurs d'activité et bouleverser l'ordre établi, notamment en matière de santé humaine et d'environnement. Toutefois, leur arrivée pourrait créer des vides juridiques parfois comblés longtemps après leur apparition. C'est le cas des organismes génétiquement modifiés (OGM) qui évoluent en l'absence d'un contexte juridique adapté. La réglementation de ce secteur n'en est qu'à ses premiers balbutiements et les véritables effets des OGM sur la santé humaine demeurent mal connus. Le Québec pourrait, s'il prenait les mesures appropriées, faire figure de pionnier en ce domaine encore peu exploité.

D'autre part, les événements du 11 septembre 2001 ont, par une prise de conscience subite et tragique des États et de la population, mis en évidence l'ampleur du danger suscité par la violence tant des comportements individuels que de ceux de groupes ou de peuples. Les sociétés occidentales, longtemps à l'abri de ce phénomène, sont désormais concernées par ce problème et subissent des pertes importantes engendrées par l'insécurité ambiante. Plusieurs pays investissent des sommes considérables en stratégies et moyens pour se protéger et préserver leur mode de vie menacé par une violence souvent latente, qui frappe à l'improviste et qui déstabilise. Le sentiment d'insécurité et la méfiance grandissante de la population liés aux actes terroristes, trop souvent impunis et qui défient les États les plus puissants, résultent en une incertitude économique. Le Québec en est affecté dans le domaine du transport aérien et dans celui de l'industrie du tourisme.

D'autres tendances se manifestent, notamment la révision à la baisse de la capacité d'intervention gouvernementale et le désengagement du secteur public des pays occidentaux, tendances qui pourraient transformer les relations entre les gouvernements et la population. Le renforcement des approches du secteur privé et le pouvoir d'intervention qui doit être accordé aux autorités publiques provoquent un questionnement, en particulier en Grande-Bretagne.

### Les occasions à saisir et les menaces

Dans le contexte de la mondialisation, les personnes, les capitaux, l'information, les armes mêmes – finalement, à peu près tout – voyagent avec une facilité déconcertante. Il en résulte certains risques qui n'épargnent pas le Québec – théâtre d'une compétitivité commerciale accrue, notamment en ce qui concerne la mobilité de la main-d'œuvre – et qui peuvent affecter sa performance dans les secteurs de pointe de l'industrie, de la recherche et du développement.

La mondialisation fait toutefois apparaître des paradoxes. Par exemple, l'alourdissement frontalier entre les États-Unis et le Canada fait perdre à ce dernier certains avantages obtenus par la libéralisation du commerce continental. Ainsi, le renforcement des mesures de sécurité et des mesures protectionnistes adoptées par les États afin de protéger certains créneaux de leur économie limite les échanges internationaux.

Ce contexte favorise le recours à la prospective afin de connaître les risques et de déceler les occasions favorables avant de fixer les orientations stratégiques de façon optimale. La surveillance du contexte mondial et l'analyse de solutions gagnantes expérimentées ailleurs peuvent aider le Québec à capitaliser sur l'expertise des autres afin d'optimiser ses ressources.

Certaines menaces ont été observées, entre autres le développement de la méfiance individuelle et nationale, surtout depuis le 11 septembre 2001; l'insuffisance et la diversité des normes et des règles appliquées par les États dans le domaine des OGM; la diminution des transactions commerciales internationales provoquée, notamment, par l'augmentation des risques médicaux en raison de la mauvaise qualité de l'environnement, de la rareté de certaines ressources naturelles et de l'incertitude face à l'effet des OGM sur la santé. Une meilleure connaissance et un contrôle renforcé des facteurs environnementaux susceptibles de nuire à la santé humaine permettraient d'en amoindrir les effets.

Les efforts des gouvernements face aux enjeux politiques liés à la sécurité et à l'environnement devraient entraîner l'augmentation des dépenses dans ces secteurs et faire émerger des pratiques originales. Par exemple, le domaine du transport se démarque par des initiatives telles que le développement de normes d'identification et de critères de mitigation des goulots d'étranglement, l'augmentation de la résistance des infrastructures aux actes terroristes et l'élaboration de programmes nationaux de formation et de sensibilisation des opérateurs aux risques.

Le domaine carcéral vit une expérience particulière en Finlande, soit l'adoucissement du système d'incarcération où se côtoient les concepts de prison ouverte et de prison fermée. On y prône la discussion au lieu du confinement pour régler les problèmes. L'efficacité en est déjà constatée, car la criminalité finlandaise est inférieure à celle des autres pays d'Europe, et les citoyens finlandais se sentent en sécurité.

Des initiatives innovatrices dans le domaine de l'environnement devront se développer afin d'amoindrir les pressions négatives exercées sur la nature. Ces innovations pourraient modifier graduellement nos habitudes de consommation et, au bout du compte, notre mode de vie en général.

## Conclusion

C'est souvent autour de phénomènes émergents liés à notre cible que naît la nécessité pour les États de légiférer rapidement afin de combler un vide juridique. La mise en commun des travaux de veille effectués autour de la gestion des risques par les veilleurs de l'ensemble des ministères et organismes crée une synergie informationnelle susceptible d'alimenter la prise de décision au sein du gouvernement du Québec.

### Statistiques

- La présente cible a fait l'objet de 45 clips et 13 fiches, pour un total de 58 documents.
- Les documents ci-dessus ont fait l'objet de dix rétroactions.
- Cette production provient de dix ministères : MCE (14), MTQ (13), MENV (7), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (7), MSP (4), MAMSL (4), MDER (4), MJQ (2), MRQ (2) et MCC (1).

## LA GOUVERNE

L'analyse des documents de veille liés à la cible « La gouverne » a été produite par M<sup>me</sup> Martine Gélinas, du ministère des Finances; M. Jean-François Guilloteau, du ministère des Transports, et M<sup>me</sup> Anne-Michèle Meggs, du ministère du Conseil exécutif. Le texte a été rédigé en collaboration avec M. Sébastien Daignault, du ministère du Conseil exécutif.

La présente cible s'intéresse à la gouverne définie comme l'action de gouverner une administration. Elle est abordée sous l'angle des services publics, de la gestion des connaissances, de la révolution de l'information et de l'égalité entre les hommes et les femmes.

### Les tendances lourdes et les tendances émergentes

Il se dégage, de la revue des documents de veille en matière de gouverne, trois tendances importantes. D'abord, la participation du secteur privé à la prestation des services publics, dont voici quelques exemples :

- des expériences concluantes en matière de partenariats public-privé (PPP) routiers et de privatisation de certains secteurs des travaux publics dans quelques Länder allemands;
- des résultats satisfaisants de PPP dans le domaine des technologies de l'information au Royaume-Uni;
- un groupe de travail recommandant la participation d'acteurs privés à la gestion de sociétés d'État en France;
- des inquiétudes soulevées par la gestion privée des écoles publiques aux États-Unis;
- des PPP dans la construction et l'entretien d'un collège militaire et dans le transport des troupes au Royaume-Uni.

Compte tenu des résultats variés de ce type de partenariat, il est conseillé d'effectuer une évaluation *a priori* de ses conséquences.

Une deuxième tendance concerne la redéfinition du rôle et du fonctionnement de l'État qui se caractérise par :

- le souci d'une meilleure reddition de comptes dans certains pays de l'OCDE, notamment les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande;
- des stratégies valorisant la transparence dans l'explication des choix politiques (*evidence-based policy*) et en matière de résultats et d'évaluation (États-Unis, Royaume-Uni);
- des efforts pour améliorer la gestion de l'information en Europe;
- une décentralisation accrue du pouvoir, particulièrement en France et au Royaume-Uni, et une participation citoyenne plus systématique;
- des projets de simplification administrative en France et aux États-Unis;
- la recherche d'un meilleur équilibre entre le niveau et la qualité du service.

La *Loi sur l'administration publique* se fonde sur la gestion par résultats. Il reste du chemin à parcourir en matière de transparence et de gestion de l'information, afin d'assurer une mise en œuvre réussie et à la hauteur de celle réalisée par d'autres États.

Des disparités persistent entre les sexes, par exemple, les difficultés de représentation des femmes dans le monde politique, dans les médias et dans le domaine des technologies et des sciences, ainsi qu'en matière de services publics. La violence envers les femmes, les problèmes de santé des femmes sous-estimés aux États-Unis, les pensions inférieures des femmes retraitées en France sont tous des signaux d'alarme sur l'importance de l'approche différenciée selon les sexes.

Comme tendance émergente, on constate un accroissement des préoccupations relatives à la sécurité publique. Aux États-Unis, la menace terroriste a une incidence sur la planification et sur les priorités stratégiques de différents ministères. Outre ce type de

menace, on remarque également des préoccupations relatives à la sécurité des jeunes et des personnes âgées.

Une deuxième tendance concerne le partage de l'assiette fiscale canadienne. Ainsi, la notion de déséquilibre fiscal commence à faire son chemin dans la fédération canadienne.

### Les occasions à saisir et les menaces

L'étude des documents sur la gouverne a également permis de déceler quelques pratiques novatrices, dignes d'intérêt. Par exemple, l'analyse comparative (étalonnage ou *benchmarking*) semble se tailler une place tant sur le plan municipal (à Toronto) que sur le plan national (en France et aux États-Unis). La vérificatrice générale canadienne a souligné cette pratique dans une évaluation récente des rapports de rendement de neuf ministères fédéraux. Au Québec, il y a place à une analyse comparative accrue par les ministères afin de remettre la performance étatique en perspective.

Par ailleurs, on signale de nouvelles approches ou techniques en matière de gestion des ressources humaines : mesure de la performance, gestion mobilisatrice des personnes et internationalisation de la formation des hauts fonctionnaires. La valorisation des employés est un thème récurrent des réformes administratives. Au Québec, on en a eu un premier exemple avec les primes au rendement, mais d'autres modèles méritent d'être examinés, compte tenu de leur succès.

Certaines menaces ont aussi pu être détectées. Tout d'abord, la perte de confiance des citoyens à l'égard des politiciens et de l'État affecte les relations entre les institutions et la population. Le Québec n'est pas à l'abri de cette tendance. Sur le plan fiscal, celle-ci peut se traduire par une allergie viscérale aux impôts et aux taxes en général. Les taxes ciblées sont souvent plus facilement acceptées.

Une deuxième menace qui ressort concerne les dépenses à venir touchant la retraite et la santé. D'après une étude récente, les prévisions de ces dépenses sont nettement sous-estimées par l'OCDE. Le Québec connaissant un vieillissement de sa population encore plus rapide qu'ailleurs, les décisions qui seront prises à ce sujet seront déterminantes.

Par ailleurs, un document de veille révèle un fait pour le moins surprenant à partir d'un sondage canadien effectué en 2000. Pas moins de 230 000 Canadiens se sont désabonnés d'Internet ces dernières années. Considérant que le gouvernement mise sur la qualité des services et qu'il s'intéresse au concept du gouvernement en ligne, il pourrait être appelé à favoriser, par des politiques, le branchement à Internet.

### Conclusion

Comme en témoigne le nombre de documents de veille, la gouverne revêt un intérêt fondamental. Au regard des rapports entre l'État et les citoyens et l'actuelle complexité des environnements interne et externe, l'art de gouverner est en constante évolution. Le sujet de la gouverne, pour cette raison, continuera d'être l'objet d'un examen attentif.

### Statistiques

- La présente cible a été traitée dans 86 clips et 27 fiches, pour un total de 113 documents.
- Les documents ci-dessus ont suscité 30 rétroactions.
- Cette production provient de douze ministères et organismes : MTQ (40), MCE, Secrétariat à la jeunesse et Secrétariat des comités ministériels (25), MRI et Délégation générale du Québec à Londres (10), MRQ (7), SCF (7), MDER (6), MSP (5), Forum des grands organismes (3), MSSS (3), SCT (3), MENV (2) et MAMSL (2).

# Résumé de documents de documents

Voici deux documents, ou leur résumé, qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques (RVIPP) entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 octobre 2003.

## GOVERNE

### La privatisation du secteur de l'eau au Royaume-Uni (Fiche 2295)

Veilleure collaboratrice : Brigitte Effemey, ministère des Relations internationales

#### Historique

En 1974, ont été créées, au Royaume-Uni (Angleterre et pays de Galles), dix autorités régionales, ou Regional Water Authorities (RWA), responsables de la qualité de l'eau, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement des eaux usées.

Profondément convaincu de la nécessité de réduire le rôle de l'État, le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher, arrivé au pouvoir en 1979, avait dès lors envisagé de privatiser l'industrie de l'eau, notamment en raison de l'introduction de nouvelles normes européennes en matière d'environnement. Après avoir remporté les élections de 1987, il est passé aux actes.

#### Le mode de gestion mis sur pied

Notre propos ne concerne que l'Angleterre et le pays de Galles. En effet, en Écosse et en Irlande du Nord, le secteur de l'eau est demeuré du domaine public. Le *Water Act* de 1988 a institué la privatisation des dix Regional Water Authorities. Ont également été créés : le Drinking Water Inspectorate (DWI), chargé de contrôler la qualité de l'eau; la National Rivers Authority, devenue l'Environment Agency (EA), chargée de surveiller la pollution environnementale; et l'Office of Water Services (OFWAT), chargé notamment d'approuver les tarifs.

Pour permettre aux autorités régionales de mieux répondre aux normes européennes, le gouvernement a annulé leur dette, avant de les privatiser, à hauteur de 5 milliards de livres sterling. Elles ont également reçu, de la part de l'État, une injection de fonds de 1,6 milliard de livres sterling. En 1995, *The Companies Act* a créé dix Water Only Companies — actuellement au nombre de 16 — uniquement responsables de l'approvisionnement en eau.

#### Les résultats obtenus

La privatisation a donné une impulsion nouvelle aux investissements et favorisé l'innovation, mais au prix d'une perte de 21 % des emplois des RWA, de 1990 à 1999. La qualité de l'eau s'est améliorée, ce qui est probablement dû aux nouvelles normes européennes.

Il n'en reste pas moins que les fuites sont courantes, qu'il y a des problèmes d'approvisionnement en période de sécheresse et que la qualité de l'eau n'est pas toujours bonne. Cependant, selon le DWI, l'eau potable n'a jamais été d'aussi bonne qualité qu'en 2002.

La fonction de réglementation de l'OFWAT est capitale, car il peut admonester les agences qui contaminent et polluent l'eau et leur imposer des amendes à hauteur de 10 % de leur chiffre d'affaires annuel, si elles refusent à des tiers l'accès à leurs infrastructures.

Cela dit, selon les chiffres officiels, les factures d'eau en Angleterre et au pays de Galles ont augmenté en moyenne de 36 %, en termes réels, depuis 1989. Pour d'autres, ce chiffre est en deçà de la réalité. Or, depuis 1994, l'OFWAT effectue le bilan périodique de la politique de tarification des agences et veille à ce qu'elles financent essentiellement leurs investissements au moyen de gains, et non d'augmentations excessives de prix.

#### L'opinion publique

Les Britanniques ont été d'emblée hostiles à la privatisation. Selon un rapport de la Commission d'audit environnemental de la Chambre des communes, entre 1990-1991 et 1997-1998, les profits avant impôt des dix agences de l'eau ont augmenté de 147 %, à une époque où les prix augmentaient continuellement.

Le mécontentement général a été attisé par des pratiques consistant à couper l'eau aux usagers, incapables de payer, ou à instituer des cartes de prépaiement qui, faute d'être alimentées par les fonds nécessaires, entraînaient automatiquement une coupure d'eau.

L'hostilité s'est estompée. Grâce à ses bilans périodiques, l'OFWAT a mis un frein, en 1994, aux augmentations de tarifs, puis imposé, en 1999, une baisse des tarifs, entraînant une diminution d'environ 12 % des factures d'eau pour la période 2000-2005.

La protection offerte par le *Water Industry Act* de 1999 a également contribué à apaiser l'hostilité des usagers. Les coupures d'eau dues à l'incapacité de payer ont été interdites et le recours aux cartes de prépaiement est devenu illégal, protégeant ainsi certains foyers en difficulté.

Mais, selon le National Consumer Council (NCC), organisme de défense des consommateurs, cinq millions de foyers ont de la difficulté à payer leur facture d'eau en Angleterre et au pays de Galles. La moyenne des paiements en retard pour ces cinq millions de foyers s'élève à 166 livres sterling (environ 350 dollars canadiens).

#### Conclusion

Selon le journal *The Economist*, l'approvisionnement en eau est un monopole naturel local qui requiert, pour toute initiative de privatisation le concernant, la présence d'un ou de plusieurs organismes publics de réglementation, permanents et musclés. Il conviendrait donc de parler plutôt de demi-privatisation du secteur de l'eau en Angleterre et au pays de Galles.

Le cas gallois offre un dernier élément de réflexion puisque, en 2001, l'OFWAT a autorisé le rachat de Welsh Water par une mutuelle, société à but non lucratif appartenant à 200 personnalités locales éminentes.

#### Sources :

Article de la BBC, 15 septembre 2003.

*The Economist*, 29 mai, 17 et 31 juillet, et 19 novembre 2003.

Sites de l'OFWAT et du Water Exchange.

E. LOBINA et D. HALL, « UK Water Privatisation – a Briefing », Public Services International Research Unit, University of Greenwich, février 2001.

## GOVERNER

### Déclarations de revenus préremplies (Fiche 2308)

Veilleur associé : Paul Grenier, ministère du Revenu

Depuis quelques années, plusieurs pays ont mis en production des déclarations de revenus préremplies qui sont ensuite transmises aux contribuables. Les renseignements y apparaissant proviennent de différents organismes et entreprises avec lesquels les contribuables effectuent des transactions de nature financière à incidence fiscale. Au premier chef, figurent évidemment les employeurs, mais aussi les banques et les gouvernements.

La déclaration préremplie est proposée aux particuliers qui répondent à certaines exigences. Les particuliers du monde des affaires en sont exclus. Un tel service est offert au moyen des technologies de l'information. Les organismes et entreprises doivent obligatoirement transmettre leurs renseignements sur support informatique. Le processus est le suivant :

- À partir des renseignements dont on dispose sur un contribuable, une proposition de déclaration est préparée et lui est transmise sur papier ou de manière électronique;
- Le contribuable vérifie la déclaration pour s'assurer qu'aucun changement n'est nécessaire;
- Si le contenu de la déclaration est complet, il peut, selon ce qui est permis par la juridiction fiscale dont il relève, retourner le formulaire signé ou ne rien faire. Dans ce dernier cas, après un certain délai, l'absence de rétroaction de sa part est légalement considérée comme une approbation du projet transmis;
- Si de l'information doit être ajoutée ou corrigée, le contribuable l'indique sur la déclaration qu'il retourne ensuite à l'administration fiscale;
- Le contribuable transmet son paiement, s'il avait un solde à payer, avec sa déclaration préremplie signée, ou attend son remboursement, si tel est le cas.

Dans certains États, l'ensemble de ces échanges peut se faire électroniquement. En général, là où le service est offert, de 70 à 80 % des contribuables reçoivent une telle déclaration préremplie. De ceux-ci, environ 30 % y apportent des modifications.

Voici quelques États qui offrent le service :

- La Suède, dont la population était estimée à 8,9 millions d'habitants en 2003, offre un tel service depuis 1995. Dès le départ, le taux d'adhésion a été plus important que les estimations initiales;
- La Norvège, dont la population était estimée à 4,5 millions d'habitants en 2003, utilise la transmission électronique ainsi que la signature électronique;
- La Finlande, dont la population était estimée à 5,2 millions d'habitants en 2003, offre ce service depuis 1996 ou 1997. Il y a possibilité ici de processus électronique complet. Si la déclaration préremplie est jugée exacte par le contribuable et qu'il n'y a pas de solde à payer, ce dernier n'a aucun geste à poser;
- L'Estonie, dont la population était estimée à 1,3 million d'habitants en 2003, offre le service depuis 2003.

Signalons d'autres expériences particulières pour lesquelles des renseignements à jour sont plus difficilement accessibles :

- Le programme PADRE, implanté en Espagne et selon lequel, dès 1997, l'Administration pouvait remplir la déclaration des contribuables le sollicitant, lesquels n'avaient plus, sur rendez-vous, qu'à passer la signer;
- Le souhait de l'administration française, exprimé en 1999 et appuyé par des modifications à la loi, de porter automatique-

ment aux déclarations personnelles des contribuables leurs revenus salariaux, sociaux ou mobiliers. Si une telle décision était appliquée, il en résulterait une évolution de la déclaration expresse actuelle, dite « prérenseignée », comprenant des éléments d'état civil, de l'adresse et des charges de famille. Cette nouvelle version pourrait être implantée d'ici à 2005.

Parmi les effets secondaires d'une telle déclaration préremplie, mentionnons la pression vers la simplification du système fiscal. C'est ce qui aurait été constaté, du moins en Finlande, bien que la documentation consultée n'en donne pas d'exemple précis.

De plus, le service permet de modifier d'autres façons de faire. Par exemple, en Estonie, il ne sera plus nécessaire aux employeurs de transmettre de relevés – l'équivalent de nos relevés 1 – à leurs employés, sauf à ceux qui en feront la demande, puisque l'information leur sera transmise dans la déclaration préremplie.

Soulignons également que, dans la plupart des expériences signalées, il est indiqué que la gestion des déclarations préremplies apparaît substantiellement moins coûteuse que celle des déclarations traditionnelles. Toutefois, aucun chiffre précis n'était mentionné dans les articles et sites Internet consultés.

### Une implantation possible au Québec

L'implantation d'un tel processus au Québec impliquerait d'importantes modifications à la loi et aux façons de faire de l'Administration, et ce, de façon systémique. Cependant, cela permettrait, à supposer que les économies soient réelles, une réallocation des ressources à des fins de contrôle.

Il semble également qu'une telle approche satisfierait aux attentes des contribuables qui ne demandent pas mieux que de se débarrasser de la corvée de remplir leur déclaration de revenus. D'ailleurs, combien le font eux-mêmes? Plusieurs confient cette tâche à des connaissances ou à des préparateurs. Cela nous amène à un autre problème : la résistance aux changements. Ainsi, il est certain que les préparateurs d'impôt et les concepteurs de logiciels d'impôt s'opposeraient à la mise en œuvre d'une telle réforme.

Sur le plan juridique, il est aussi à prévoir des remises en question d'une telle évolution de la notion d'autocotisation. Il faudrait alors que les citoyens demeurent pleinement conscients qu'en omettant de déclarer de l'information susceptible de faire augmenter leurs impôts, ils commettent ainsi un manquement à la loi.

Une réflexion plus poussée permettrait de conclure à la pertinence ou non d'implanter une telle mesure au Québec. *A priori*, celle-ci semble cependant compatible avec certaines orientations du gouvernement : « réingénierie » et gouvernement en ligne.

#### Source :

Organisation des Nations Unies, « World Population Prospects: the 2002 Revision », 26 février 2003.  
[www.un.org/esa/population/unpop.htm](http://www.un.org/esa/population/unpop.htm)  
[www.un.org/esa/population/publications/wpp2002/WPP2002-HIGHLIGHTSrev1.PDF](http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2002/WPP2002-HIGHLIGHTSrev1.PDF)

Autres hyperliens :

[europa.eu.int/ISPO/ida/export/files/egovo/1476.pdf](http://europa.eu.int/ISPO/ida/export/files/egovo/1476.pdf)  
[odin.dep.no/archive/aadvedlegg/01/02/NOUWi048.pdf](http://odin.dep.no/archive/aadvedlegg/01/02/NOUWi048.pdf)  
[www.coe.int/t/e/integrated\\_projects/democracy/02\\_Activities/01\\_e-governance/50\\_IP1\(2002\)9.asp](http://www.coe.int/t/e/integrated_projects/democracy/02_Activities/01_e-governance/50_IP1(2002)9.asp)  
[www.edevlet.net/raporveyayinlar/eready.pdf](http://www.edevlet.net/raporveyayinlar/eready.pdf)  
[www.kpmg.ee/dbfetch/52616e646f6d49565b6fca5992ed5321b639330bfc6f8c68/january\\_03.pdf](http://www.kpmg.ee/dbfetch/52616e646f6d49565b6fca5992ed5321b639330bfc6f8c68/january_03.pdf)  
[www.telenor.no/fou/publisering/Not01/N24\\_2001.PDF](http://www.telenor.no/fou/publisering/Not01/N24_2001.PDF)  
[www.vero.fi/default.asp?language=ENG&domain=VERO\\_ENGLISH](http://www.vero.fi/default.asp?language=ENG&domain=VERO_ENGLISH)

# Liste des documents produits

Dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques, deux produits d'information principaux sont disponibles, soit le clip et la fiche synthèse. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 16 août au 15 octobre 2003. Les documents annonçant des activités qui ont déjà eu lieu n'ont pas été retenus.

Les documents présentés sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé le clip ou la fiche.



## CLIPS

### **Bernier, André G.; ministère de l'Environnement**

- Médiaterre : système mondial d'information francophone pour le développement durable

### **Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir**

- Des collectivités viables en milieu rural
- Partenariats public-privé : typologie et définition des avantages et risques possibles

### **Bourque, Karine; ministère du Conseil exécutif**

- « L'Autre mondialisation » : conférence de M. Dominic Wolton
- Édition 2003 de *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*

### **Clavet, Michel; ministère de la Santé et des Services sociaux**

- États-Unis : tendances lourdes et émergentes de l'assurance santé privée

### **Collin, Bruno; ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs**

- *Le Conjoncturel* – volume 3, numéro 1, juillet 2003

### **Cyimpaye, Donatilla; ministère du Conseil exécutif**

- L'enfant oublié : la situation des garçons empire au Canada

### **Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif**

- Cyberportes ouvertes à la Maison-Blanche
- Grande-Bretagne : consultation en vue d'un projet de loi interdisant la discrimination en fonction de l'âge au travail
- La régionalisation en Europe : conférence de Bernard Jouve
- Suisse : McDonald's fait un examen de conscience?

### **Deblois, Marc; ministère de l'Environnement**

- Gros plan climat : les collectivités s'y mettent aussi
- Le Maine réduit sa consommation d'énergie dans les bâtiments publics
- Un plan « véhicules propres » au cœur de la démarche de développement durable de la France
- Un quartier résidentiel de l'Arizona entièrement alimenté par l'énergie solaire et le propane

### **Delisle, France; ministère de l'Environnement**

- Projet de loi constitutionnelle relatif à la charte de l'environnement

### **Deschênes, Dany; ministère de la Sécurité publique**

- Le redéploiement des forces armées états-uniennes sur le continent européen.

### **Drolet, Geneviève; ministère du Développement économique et régional**

- Tableau de bord du système d'innovation québécois

### **Effemey, Brigitte; Délégation générale du Québec à Londres**

- L'OCDE en chiffres
- Le rôle des mentors dans le domaine de l'éducation
- Partenariats public-privé aux dépens des conditions d'emploi et de rémunération?

### **Gagnon, Rémy; ministère des Relations internationales**

- Étude de l'IRPP (« The SORT Debate: Implications for Canada »), rédigée par Philippe Lagassé

### **Gouin, Ugo-Mercier; ministère du Conseil exécutif**

- Les rayons ultraviolets (UV) et le cancer de la peau chez les enfants
- Statistiques inquiétantes sur l'usage de la cigarette

### **Guilloteau, Jean-François; ministère des Transports**

- Accès plus difficile des étudiants étrangers aux États-Unis
- Comparaison du pouvoir d'achat dans 70 villes du monde
- La taille réelle du gouvernement a augmenté sous l'administration du président G. W. Bush
- Mise en concurrence des emplois du secteur public aux États-Unis – le cas des tours de contrôle

### **Lamalice, Olivier; ministère de la Sécurité publique**

- Le réchauffement climatique tuerait 160 000 personnes par année?
- Les homicides au Canada : tendances statistiques
- Medic One et Medic II : le programme médical d'urgence de Seattle

### **Langlois, Mathieu; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir**

- Les regroupements municipaux au Japon

### **Lavoie, Olivier; ministère du Conseil exécutif**

- La réforme du mode de scrutin en Colombie-Britannique

### **Luciani, Andrée; ministère des Transports**

- Comparaison de l'harmonisation des programmes de développement économique et de transport collectif dans les États américains
- Des réglementations d'urbanisme hostiles aux enfants
- En France, un jugement en transport aérien soulève des enjeux de développement économique régional
- Numéro d'*Urbanité* sur le phénomène du « pas dans ma cour »
- Un pense-bête en dix points pour un développement réussi aux abords du transport collectif
- Un plan gouvernemental de lutte contre le bruit en France

### **Marcotte, Francine; ministère du Conseil exécutif**

- Un guide de planification stratégique publié par le gouvernement de la Californie

### **Meggs, Anne-Michèle; ministère du Conseil exécutif**

- Le financement de l'éducation postsecondaire aux États-Unis

**Mercier, Dominic; ministère de l'Environnement**

- Courriel BIO de l'Université Laval
- Enquêtes sur l'environnement
- Étude : une extinction massive des espèces végétales et animales serait à craindre
- Étude sur la déforestation en milieu urbain
- Forum science environnement
- France : l'*e-administration* selon l'Agence pour le développement de l'administration électronique (Adae)
- Gaz à effet de serre : l'État de la Californie entreprendrait des poursuites contre l'Environmental Protection Agency
- L'Accord de Durban sur les aires protégées
- La gestion du risque en santé environnementale : principe de certitude et principe de précaution
- La lune, génératrice d'électricité en Norvège
- La Millenium Seed Bank : un projet essentiel pour la conservation d'espèces
- La notion du mérite dans la fonction publique française
- La réglementation antipollution aux États-Unis générerait des gains économiques substantiels
- Le tourisme représente une menace pour l'environnement
- Les nanoparticules de fer à la rescousse des sols contaminés

**Péan, Marie José; ministère du Conseil exécutif**

- Décentralisation : le projet de loi français relatif aux responsabilités locales
- Déclaration suédoise de politique générale du gouvernement
- Japon – déclaration de politique générale
- L'avenir de l'école
- Les échanges État-citoyens : un exemple de démarche démocratique

**Roberge, Pascal; ministère du Conseil exécutif**

- La grande région de Montréal dans le monde : perspectives topodynamiques pour 2060

**Roy, Hugo; ministère du Développement économique et régional**

- Réunion à haut niveau sur l'innovation et l'efficacité dans les politiques de développement territorial – OCDE

**FICHES SYNTHÈSES****Blais, Pierre; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir**

- Le *Beacon Council* du Miami-Dade County : exemple de partenariat visant à la promotion du développement économique métropolitain

**Boisvert, Mario; ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir**

- Évolution récente des recettes fiscales et de la situation budgétaire des administrations locales américaines
- La position des administrations locales américaines en matière de fiscalité et de financement locaux
- Les municipalités et les dernières données sur les finances des administrations publiques au Canada

**Daignault, Sébastien; ministère du Conseil exécutif**

- La stratégie des libéraux de l'Ontario en vue d'améliorer les soins de santé
- OCDE : table ronde sur le thème de l'emploi

**Deschênes, Dany; ministère de la Sécurité publique**

- Quelques réflexions autour de l'ouvrage *Vers des périmètres de sécurité? La gestion des espaces continentaux en Amérique du Nord et en Europe*

**Effemey, Brigitte; ministère des Relations internationales**

- La privatisation du secteur de l'eau au Royaume-Uni
- Le référendum suédois sur l'euro du 14 septembre 2003

**Gagnon, Rémy; ministère des Relations internationales**

- La Conférence spéciale sur la sécurité continentale de l'OEA qui se tiendra les 27 et 28 octobre 2003 à Mexico

**Gosselin, Christine; ministère du Développement économique et régional**

- Colloque sur la démographie dans la Communauté métropolitaine de Québec – « L'avenir démographique de Québec. Du choc à l'action »

**Grenier, Paul; ministère du Revenu**

- Déclarations de revenus préremplies

**Lalande, Pierre; ministère de la Sécurité publique**

- La libération conditionnelle et le Conseil de l'Europe

**Lefevre, Benoit; ministère des Relations internationales**

- « *Mercosur* : le défi de la crédibilité »

**Marquis, Éric; ministère des Relations internationales**

- L'élection du 7 octobre en Californie – profil des principaux candidats
- L'élection du 7 octobre en Californie
- L'élection du 7 octobre en Californie – rapport du 13 août 2003
- L'élection du 7 octobre en Californie – rapport du 20 août 2003
- L'élection du 7 octobre – analyse du débat du 24 septembre
- L'élection du 7 octobre en Californie – rapport du 1<sup>er</sup> octobre 2003

**Meggs, Anne-Michèle; ministère du Conseil exécutif**

- Partenariats privés dans les hôpitaux en Ontario : un dossier qui y gagnerait d'une lecture documentée de l'environnement

**Mercier, Dominic; ministère de l'Environnement**

- Bilan de la réingénierie en Colombie-Britannique
- La fin des contenants jetables de boissons en Allemagne?
- Modification à la loi sur la pollution de l'air américaine

**Poulin, Nicole; ministère du Revenu**

- Les paradis fiscaux, danger imminent pour le financement des gouvernements et source d'iniquité sociale

**Ramadan, Nemer; ministère des Relations internationales**

- Collaboration franco-canadienne à l'égard du Congo
- L'Afrique de l'Est et la « guerre américaine contre le terrorisme »
- La Jordanie face à l'occupation américano-britannique de l'Irak
- La République arabe syrienne face à l'occupation américano-britannique de l'Irak
- Le Liban et la Syrie, une relation complexe

**Sinclair, Jean-Christophe; ministère des Relations internationales**

- Publication du rapport « Réconcilier la France avec la mondialisation », du sénateur français Serge Lepeltier
- Vers la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur

**Soussi, Alin; Secrétariat du Conseil du trésor**

- Les grandes lignes de la récente réforme gouvernementale en Colombie-Britannique

**Tétreault, Jean-Pierre; ministère de la Justice**

- Les personnes qui se représentent seules devant les tribunaux.

**Veilleux, Karine; ministère de l'Environnement**

- Cadre d'application de la précaution dans un processus décisionnel scientifique en gestion du risque

# Liste des veilleures-coordonnatrices et des veilleurs-coordonnateurs

Ministère ou organisme	Nom	Courriel
Curateur public du Québec	Patricia Robert	patricia.robert@curateur.gouv.qc.ca
Forum des grandes villes	Sylvie Cossette	sylvie.cossette@ville.longueuil.qc.ca
Forum des grands organismes	Jean-Pierre Gingras	jean.pierre.gingras@rrq.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Félien Hitayezu	felicien.hitayezu@agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation	Marcel Ross	marcel.ross@meq.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@messsf.gouv.qc.ca
Ministère de l'Environnement	Pierre Lefebvre	pierre.lefebvre@messf.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture et des Communications	Dominic Mercier	dominic.mercier@menv.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	André Sully	andre.sully@mcc.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Jean-Pierre Tétreault	jptetreault@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique	Michel Clavet	michel.clavet@mss.gouv.qc.ca
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	Linda Guy (p. i.)	guy.linda@msp.gouv.qc.ca
Ministère des Finances	Pierre Blais	pierre.blais@mamsl.gouv.qc.ca
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	Martine Gélinas (p. i.)	martine.gelinas@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Roger Noël	roger.noel@mrci.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs	Patrice Bachand	patrice.bachand@mri.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Marcel Grenier	marcel.grenier@mrmfp.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Jean-François Guilloteau	jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique et régional	Anne-Michèle Meggs	anne-michele.meggs@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Revenu	Geneviève Drolet	genevieve.drolet@mdr.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Éric Villemagne	eric.villemagne@mdr.gouv.qc.ca
Secrétariat à la condition féminine	Lise Blanchette	liseblanchette@mrq.gouv.qc.ca
Secrétariat du Conseil du trésor	Denis Matte	denis.matte@travail.gouv.qc.ca
	Ginette Massé	ginette.masse@scf.gouv.qc.ca
	Alin Soussi	asoussi@sct.gouv.qc.ca

**Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager?**

**N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.**

*Prospective* est un bulletin produit sous la coordination du  
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques  
Ministère du Conseil exécutif  
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01  
Québec (Québec) G1A 1B4  
Téléphone : (418) 528-0659  
Télécopieur : (418) 643-2570

#### Comité de rédaction :

Pierre Blais, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir  
Donatilla Cympaye, Secrétariat à la jeunesse  
Ugo-Mercier Couin, ministère du Conseil exécutif  
Gina Laveau, ministère du Conseil exécutif  
Dominic Mercier, ministère de l'Environnement  
Patricia Robert, Curateur public du Québec  
André Sully, ministère de la Culture et des Communications

#### Révision linguistique :

Michelle Collard, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2003  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1488-304X  
© Gouvernement du Québec, 2003

## Activité à venir à venir

« Les migrations interrégionales au Québec –  
le cas des jeunes et des personnes âgées »

Petit déjeuner-conférence, avec M<sup>me</sup> Chantal Girard, de l'Institut  
de la statistique du Québec

Musée national des beaux-arts du Québec  
Québec

En janvier 2004 (jour à préciser), de 8 h à 9 h 30

Ministère  
du Conseil exécutif

Québec

